



Date de facture **20/07/2024**
N° de facture **11906400640724**

Remise à Zéro **19/08/2024**
Fin d'engagement Date échue

N° de compte client **1.44897398**
N° de ligne **06 37 72 81 46**

MME SITTLER NELLY
8 RUE MARIA MONTESSORI
77170 BRIE COMTE ROBERT

Bonjour, voici votre facture du 20 juillet 2024

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 5 août 2024		17,99
Vos services fournis par votre opérateur	14,99	17,99
Vos abonnements, forfaits et options	14,99	17,99
Vos communications (du 20/06 au 19/07)	0,00	0,00
Montant de la facture soumis à TVA	14,99	17,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		3,00
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		14,99

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT11503MBS212



Utilisateur de la ligne
NELLY SITTLER

Numéro de la ligne
06 37 72 81 46

Annexe de la facture
11906400640724

%TVA € HT € TTC(*)

Vos services fournis par votre opérateur	14,99	17,99
Vos abonnements, forfaits et options		17,99
Pour le mois à venir (du 20/07 au 19/08)		
· B&YOU 300Go 5G Client	20,00	24,99
· Remise Forfait	20,00	-10,00
Vos communications (du 20/06 au 19/07)		0,00
décomptées de vos forfaits		
· 15:52:11 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24		
· 316 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24		
· 27 Go 748 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal		
· 8 Go 416 dans le cadre de votre Internet décompté de vos forfaits additionnels		

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne

17,99

Utilisateur de la ligne

NELLY SITTLER

Numéro de ligne

06 37 72 81 46



Détail de votre facture du 20 juillet 2024

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
19/06	1 Go 260	France	0,000
20/06	957 Mo 792	France	0,000
21/06	1 Go 087	France	0,000
24/06	408 Mo 447	France	0,000
25/06	1 Go 250	France	0,000
26/06	758 Mo 126	France	0,000
27/06	1 Go 264	France	0,000
28/06	1 Go 727	France	0,000
01/07	1 Go 314	France	0,000
02/07	1 Go 443	France	0,000
03/07	1 Go 404	France	0,000
04/07	1 Go 086	France	0,000
05/07	1 Go 479	France	0,000
08/07	1 Go 488	France	0,000
09/07	1 Go 573	France	0,000
10/07	1 Go 501	France	0,000
11/07	924 Mo 569	France	0,000
12/07	1 Go 485	France	0,000
15/07	1 Go 166	France	0,000
16/07	1 Go 590	France	0,000
17/07	1002 Mo 573	France	0,000
18/07	489 Mo 917	France	0,000
19/07	1 Go 194	France	0,000

Internet décompté de vos forfaits additionnels 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
22/06	752 Mo 041	France	0,000
23/06	649 Mo 581	France	0,000
29/06	1 Go 043	France	0,000
30/06	1 Go 777	France	0,000
06/07	935 Mo 131	France	0,000
07/07	767 Mo 615	France	0,000
13/07	900 Mo 664	France	0,000
14/07	1 Go 685	France	0,000

Total de vos consommations 0,00

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site [surmafacture.fr](#)

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

	Montant prélevé le 23 avril 2021	11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00 0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00 0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00 0,00
	Vos autres services et produits	0,00 0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00 0,00
	Vos services ponctuels	0,00 0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
	Vos abonnements	3,49
3	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

EXEMPLE

1 Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?
Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez,
partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client,
il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur [bouyguestelecom.fr](#), rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Partéphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local.

Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur [bouyguestelecom.fr](#) rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.